

Tableau d'analyse des barrières

Ce matériel est réservé à un usage privé ou d'enseignement.

Il reste la propriété de la Prévention Médicale, et ne peut en aucun cas faire l'objet d'une transaction commerciale

BARRIERES DE PREVENTION		Contribution relative
Prescription d'examens biologiques adaptée au contexte clinique	<p>OUI</p> <ul style="list-style-type: none"> La prescription d'une NFS avec plaquettes est indispensable en cas de fièvre au décours d'une chimiothérapie pour maladie de Waldenström 	
Prise en charge adaptée au résultat des examens biologiques prescrits	<p>NON</p> <ul style="list-style-type: none"> De façon incompréhensible, le Dr A. n'a pas cherché à consulter le résultat des examens qu'il avait prescrits. Compte tenu de l'importance de la neutropénie, un avis devait être demandé dans le service de cancérologie du CHU où le patient était suivi (voir <i>Commentaire</i> en fin d'observation). 	MAJEURE +++
BARRIERES DE RECUPERATION		
En cas de résultat biologique mettant en jeu le pronostic vital d'un patient (neutropénie, hyperkaliémie,...), le biologiste doit en avertir téléphoniquement le médecin prescripteur et, en cas d'échec, demander au secrétariat de l'Association de le faire	<p>NON</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence de cette procédure dans le contrat entre l'association et le laboratoire 	IMPORTANT
Informations orales et écrites données au patient à sa sortie du service de cancérologie, d'appeler le service en cas de situations pouvant nécessiter une hospitalisation d'urgence (voir <i>Commentaire</i>)	<p>NON</p>	MAJEURE +++
BARRIERES D'ATTENUATION		
Sans objet	<ul style="list-style-type: none"> Patient retrouvé mort le 23/12/2017 au matin dans son lit. 	

Tableau d'analyse détaillée

Nature de la cause	Faits en faveur de cette analyse	Contribution relative
Défaut de compétences techniques (Compétence pure)	<ul style="list-style-type: none"> Absence de prise en compte des recommandations en cas de fièvre élevée, 6 semaines après une chimiothérapie anti-cancéreuse. (voir <i>Commentaire</i>) 	MAJEURE +++
Défauts de compétences non techniques (Compétences dans la gestion des tempos et des aspects non médicaux)	<ul style="list-style-type: none"> Absence de réactivité du patient (et de son épouse) lors de la consultation du Dr A. Absence de procédure entre le laboratoire et l'association en cas de résultat biologique mettant en jeu le pronostic vital d'un patient. Absence d'informations orales et écrites données au patient à sa sortie du service de cancérologie. 	IMPORTANTE MAJEURE MAJEURE
Détail des défauts de compétences non techniques	La procédure d'analyse en tempos peut se retrouver dans le guide d'analyse des incidents accessible sur le site Prévention Médicale	
Tempo de la maladie (Éléments liés à l'évolution non standard de la pathologie)	NON <ul style="list-style-type: none"> En cas de fièvre 6 semaines après une chimiothérapie anti-cancéreuse, le premier diagnostic à évoquer est celui d'une neutropénie par aplasie médullaire. 	
Tempo du patient (éléments liés aux décisions du patient)	<ul style="list-style-type: none"> Absence de réactivité du patient (et de son épouse) devant le peu d'informations données par le Dr A : Quels diagnostics évoqués ? Que faire? Est-ce grave ? 	IMPORTANTE
Tempo du cabinet (éléments liés à l'organisation du travail au cabinet)	<ul style="list-style-type: none"> Surcharge du cabinet médical, invoquée par le Dr A. <p><i>Mais excuse irrecevable compte-tenu de la gravité du contexte clinique du patient qui aurait nécessité, au minimum, un appel téléphonique au service du CHU où il était suivi.</i></p>	
Tempo du système médical (éléments liés aux temps nécessaires pour obtenir les articulations nécessaires avec les autres professionnels de santé)	OUI <ul style="list-style-type: none"> Absence de procédure entre le laboratoire et l'association pour qu'en cas de résultat biologique mettant en jeu le pronostic vital d'un patient (neutropénie, hyperkaliémie...), le biologiste avertisse téléphoniquement le médecin prescripteur et, en cas d'échec, demande au secrétariat de l'association de le faire. Absence d'informations orales et écrites données au patient à sa sortie du service de cancérologie, pour appeler le service, en cas de situations pouvant nécessiter une hospitalisation d'urgence (voir <i>Commentaire</i>). 	MAJEURE MAJEURE